

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 mai 2011 modifiant l'arrêté du 29 avril 2011 portant nomination des membres du jury du diplôme de santé publique sanctionnant la formation des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2010-2011

NOR : ETSR1130333A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le décret n° 91-1025 du 7 octobre 1991 relatif au statut particulier des médecins inspecteurs de santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif à la formation des médecins inspecteurs de santé publique, et notamment son article 4 ;
Vu l'arrêté du 30 avril 1997 relatif au diplôme de santé publique, et notamment son article 5 ;
Vu l'arrêté du 29 avril 2011 portant nomination des membres du jury du diplôme de santé publique sanctionnant la formation des médecins inspecteurs de santé publique, promotion 2010-2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Les alinéas 2 et 7 de l'arrêté du 29 avril 2011 susvisé sont modifiés ainsi qu'il suit :
M. Vincent MARSALA, conseiller général des établissements de santé, inspection générale des affaires sociales.
M. François ALLA, professeur des universités, praticien hospitalier, faculté de médecine, université Henri-Poincaré de Nancy.

Article 2

La directrice des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 mai 2011.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines et par empêchement :
*La sous-directrice des emplois
et des compétences,*
D. CHAMPION